

Département de la MARNE
Arrondissement de REIMS
Canton de Fismes Montagne de Reims
COMMUNE DE BRANSCOURT 51140
Tél. 03.26.48.53.97

ARRETE N° 26/03

**REGLEMENTATION TEMPORAIRE DU STATIONNEMENT
PLACE DE LA MAIRIE**

Le Maire de la commune de BRANSCOURT,

Vu la loi n°82-213 du 02/03/1982 relative aux droits et libertés des communes, départements et régions,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes et des autoroutes,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu la demande faite par Madame SALSI Stéphanie domiciliée au 25 rue du Haut de la Ville à Branscourt concernant des travaux prévus au niveau de la toiture de son habitation côté place de la Mairie le 10 février 2026 par l'entreprise RENOV BAT sise 3 chemin de Reims 51140 Jonchery sur Vesle,

Considérant la nécessité d'interdire le stationnement place de la Mairie le long de l'habitation de Madame SALSI pour la réalisation des travaux et la sécurité des usagers,

ARRETE

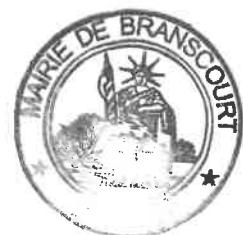
Article 1 : Le 10 Février 2026 de 8h00 à 12h00, le stationnement est interdit place de la Mairie, au droit des travaux prévus le long de l'habitation du 25 rue du Haut de la Ville.

Article 2 : L'entreprise RENOV BAT est chargée de la mise en place et du maintien de la signalisation réglementaire nécessaire.

Article 3 : Les infractions au présent arrêté qui sera publié et affiché dans les conditions habituelles, seront constatées par procès-verbaux et poursuivies conformément à la loi.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- L'Entreprise RENOV BAT
- Mme Stéphanie SALSI, propriétaire du 25 rue du Haut de la Ville
- Monsieur le Commandant du groupement de gendarmerie.
- La Communauté Urbaine du Grand Reims.



Fait à : Branscourt
Le : 09 Février 2026
P/Le Maire,
L'Adjoint
Philippe AUBIER